

Publication 1200-53 de la CEI
(Première édition - 1994)

Guide pour les installations électriques –

Partie 53:
Choix et mise en oeuvre des matériels électriques –
Appareillage

IEC Publication 1200-53
(First edition - 1994)

Electrical installation guide –

Part 53:
Selection and erection of electrical equipment –
Switchgear and controlgear

C O R R I G E N D U M 1

Page 4

Dans la deuxième colonne du tableau, indiquant le rapport de vote, ajouter ce qui suit:

64(SEC)677B

Page 5

In the second column of the table, indicating the report on voting, add the following:

64(SEC)677B

Page 6

Sous le titre, avant le paragraphe 53.1, ajouter les lignes d'introduction suivantes:

Dans les annexes informatives A et B, des informations sont données, respectivement sur le choix des catégories d'emploi des appareillages à basse tension et sur les méthodes d'installation des accessoires électriques pour usages domestiques et analogues.

Page 7

Under the title, before subclause 53.1, add the following introductory lines:

In the informative annexes A and B, information is given, respectively, on the choice of the utilisation categories of low-voltage switchgear and controlgear and on the methods of installation of electrical accessories for household and similar applications.

Page 16

Après la figure 4, ajouter les annexes A et B suivantes:

Page 17

After figure 4, add the following annexes A and B:

(voir au verso)

(see overleaf)

Annexe A
(informative)

Exemples de catégories d'emploi pour l'appareillage à basse tension
(voir annexe B de la CEI 947-1)

Nature du courant	Catégorie	Applications caractéristiques	Norme CEI de matériel correspondante (voir article 1)
Alternatif	AC-1 AC-2 AC-3 AC-4 AC-5a AC-5b AC-6a AC-6b AC-7a AC-7b AC-8a AC-8b AC-12 AC-13 AC-14 AC-15 AC-20 AC-21 AC-22 AC-23	Charges non inductives ou faiblement inductives, fours à résistances Moteurs à bagues: démarrage, coupure Moteurs à cage: démarrage, coupure des moteurs lancés Moteurs à cage: démarrage, inversion de marche ¹⁾ , marche par à-coups ²⁾ Commande de lampes à décharge Commande de lampes à incandescence Commande de transformateurs Commande de batteries de condensateurs Charges faiblement inductives pour appareils domestiques et applications similaires Moteurs pour applications domestiques Commande de moteurs de compresseurs hermétiques de réfrigération avec réarmement manuel des déclencheurs de surcharge Commande de moteurs de compresseurs hermétiques de réfrigération avec réarmement automatique des déclencheurs de surcharge Commande de charges ohmiques et de charges statiques isolées par photo-coupleur Commande de charges statiques isolées par transformateur Commande de faibles charges électromagnétiques d'électro-aimants Commande de charges électromagnétiques d'électro-aimants Fermerture et ouverture à vide Charges ohmiques, y compris surcharges modérées Charges mixtes ohmiques et inductives, y compris surcharges modérées Charges constituées par des moteurs ou autres charges fortement inductives	947-1
Alternatif et continu	A B	Protection des circuits sans courant assigné de courte durée admissible Protection des circuits avec courant assigné de courte durée admissible	947-2
Continu	DC-1 DC-3 DC-5 DC-6 DC-12 DC-13 DC-14 DC-20 DC-21 DC-22 DC-23	Charges non inductives ou faiblement inductives, fours à résistances Moteurs shunts, démarrage, inversion de marche ¹⁾ , marche par à-coups ²⁾ , coupure dynamique de moteurs Moteurs série, démarrage, inversion de marche ¹⁾ , marche par à-coups ²⁾ , coupure dynamique de moteurs Commande de lampes à incandescence Commande de charges ohmiques et de charges statiques isolées par photo-coupleurs Commande d'électro-aimants à courant continu Commande d'électro-aimants à courant continu ayant des résistances d'économie Fermerture et ouverture à vide Charges résistives, y compris surcharges modérées Charges mixtes résistives et inductives, y compris surcharges modérées (par exemple: moteurs shunt) Charges fortement inductives (par exemple: moteurs série)	947-4 947-5 947-3
<p>¹⁾ Par inversion de marche, on entend l'arrêt ou l'inversion rapide du sens de rotation du moteur en permutant des connexions d'alimentation du moteur pendant que celui-ci tourne.</p> <p>²⁾ Par marche par à-coups, on entend une commande caractérisée par une ou plusieurs fermetures brèves et fréquentes du circuit d'un moteur, afin d'obtenir de petits déplacements de l'organe entraîné.</p>			

Annex A

(informative)

Examples of utilization categories for low-voltage switchgear and controlgear

(see annex B of IEC 947-1)

Annexe B
(informative)

Méthodes d'installation des appareillages électriques
(voir CEI 669-1 et 884-1)

Selon leur méthode d'installation, les appareillages électriques sont classifiés (voir paragraphe 7.1.7 de la CEI 669-1, sur les *interrupteurs* et le paragraphe 7.2.3 de la CEI 884-1, sur les *prises de courant pour les installations domestiques et analogues*, comme suit:

- appareillages de conception A, si le capot ou une plaque de couverture ou des parties de ces derniers peuvent être retirés sans déplacement des conducteurs;
- appareillages de conception B, si le capot ou une plaque de couverture ou des parties de ces derniers ne peuvent être retirés sans déplacement des conducteurs;

NOTE – Si un appareil fixe possède un socle (partie principale) ne pouvant être séparé du couvercle ou de la plaque de couverture, et qui nécessite une plaque supplémentaire pouvant être retirée pour des travaux de décoration murale sans déplacement des conducteurs, alors cet appareillage est considéré comme étant de conception A, à condition que la plaque supplémentaire satisfasse aux prescriptions spécifiées pour les couvercles et les plaques de couverture.

Les appareillages de type A et B sont considérés comme sûrs s'ils sont correctement installés et utilisés.

Annex B
(informative)

Methods of installation of electrical accessories
(see IEC 669-1 and 884-1)

According to their method of installation, fixed accessories are classified (see subclause 7.1.7 of IEC 669-1, concerning *switches*, and subclause 7.2.3 of IEC 884-1, concerning *socket-outlets, for household and similar applications*) as follows:

- accessories of design A, where the cover or cover-plate or parts of them can be removed without displacement of the conductors;
- accessories of design B, where the cover or cover-plate or parts of them cannot be removed without displacement of the conductors.

NOTE – If a fixed accessory has a base (main part) which cannot be separated from the cover or cover-plate, and requires a supplementary plate which can be removed for redecorating the wall without displacement of the conductors, it is considered to be of design A, provided the supplementary plate meets the requirements specified for covers and cover-plates.

Both accessories of design A and of design B are considered to be adequately safe when correctly installed and used.
